

# trait d'union

lettre de la Communauté de communes Gisors Epte Lévrière Mai 2007 - n°6

## Un service de portage de repas à domicile sera mis en place à compter de septembre 2007 sur l'ensemble des 16 communes de la Communauté.

### EDITO

Des services pour tous  
Marcel Larmanou

**lire page 3**

### FINANCES

Présentation  
du budget 2007

**lire page 4**

### ZOOM

L'inscription aux  
transports scolaires  
pour la rentrée

**lire page 5**

### GRAND ANGLE

Les nouvelles technologies  
pour réduire les coûts

**lire page 6**

### DÉCOUVERTE

Le village de Sancourt

**lire page 7**

*Il s'adressera d'abord aux personnes âgées de plus de 70 ans, aux personnes handicapées, aux femmes enceintes et, sans limite d'âge, aux personnes avec certificat médical.*

*Les personnes inscrites seront livrées à domicile le matin, 3 ou 5 fois par semaine. Une livraison pourra comporter plusieurs repas (boisson non comprise).*

*Les repas, confectionnés par un professionnel de la restauration retenu après appel d'offres, seront composés d'une entrée, d'une soupe, d'un plat principal, d'un accompagnement de légumes ou de féculents, d'un fromage ou d'un yaourt et d'un dessert. Ils pourront être adaptés aux régimes spécifiques (diabétiques, sans sel, voire repas hachés). Le coût d'un repas sera compris entre 6 € et 8 €. De plus, au travers de la visite régulière de l'agent chargé de la livraison, le portage à domicile constituera un véritable lien social.*

**Ainsi, toutes les tranches d'âge bénéficieront des services de la Communauté de communes depuis la petite enfance avec le Relais Assistantes Maternelles jusqu' aux seniors en passant par les enfants et adolescents avec les trois Centres de loisirs.**

## Le véhicule du RAM baptisé "Boutchouramobil"

Le Relais d'Assistantes Maternelles itinérant en milieu rural est en place depuis le 15 mars 2007 et fonctionne déjà à plein. De 8 à 16 enfants participent à chaque séance. Au cours de ses 2 permanences à Hébécourt le mardi de 9h30 à 11h30 et le jeudi à Dangu de 9h30 à 11h30, les assistantes maternelles ou parents viennent avec leurs enfants et profitent de l'ensemble des activités et jouets proposés par l'animatrice et responsable du Pôle enfance-jeunesse de la Communauté de communes (Florence Maillard).

C'est un kangoo utilitaire qui permet le transport de tous les jouets et jeux des enfants pour les activités du RAM. Un jeu-concours a été lancé en mars pour donner un nom à ce véhicule, nom qui devait matérialiser l'activité du RAM et l'itinérance.

De nombreuses propositions (48 au total) sont parvenues à la Communauté de Communes. Le nom a été choisi après plusieurs "tours d'élections". Le dernier tour a départagé kangooram, ramobil, bbtram, tatamobil et boutchouramobil.

C'est *boutchouramobil* qui a été retenu par le jury composé d'un parent d'enfants de moins de 6 ans, de 2 assistantes maternelles agréées, de 2 agents et de 2 élus de la Communauté de communes.

**Bravo à Maryline ERCOLE, assistante maternelle agréée de Vesly qui est la gagnante et va bénéficier d'un bon d'achat de jouets, livres ou matériel de puériculture d'une valeur de 50 €, d'un livre et d'un jouet pour enfant.**

## Une Communauté de proximité

La Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière rappelle que les séances du Conseil communautaire sont publiques comme celles des conseils municipaux. Elle sera heureuse de vous accueillir à ses prochaines assemblées communautaires qui auront lieu à Gisors à 19 heures en salle des mariages les 22 mai, 26 juin, 25 septembre, 27 novembre et 18 décembre 2007.



## Centre nautique

# Premier bain en 2008

**La construction du Centre nautique du Vexin à Trie-château avance. Les travaux de voirie et réseaux sont en cours. L'ouverture est espérée pour l'été 2008, pour un coût de construction toutes dépenses confondues de l'ordre de 10 millions d'euro HT.**

L'équipement permettra l'apprentissage de la natation pour les scolaires, sera ouvert aux associations et au grand public pour toutes les activités annexes telles que l'aquagym, le spa, les bébé nageurs....).

- Il comportera :
- un bassin de natation de six couloirs ;
  - un bassin d'apprentissage et de loisirs de 165 m<sup>2</sup> ;
  - une pataugeoire de 30m<sup>2</sup> ;
  - une zone de détente équipée d'un sauna, d'un hammam et d'un jacuzzi ;
  - des gradins pouvant accueillir 120 personnes ;
  - une salle de sports et des espaces extérieurs aménagés.

Si ce projet va venir combler le déficit de ce type d'enceinte sportive, il est important de mettre en exergue son exemplarité d'un point de vue environnemental puisqu'il est labellisé "haute qualité environnementale" (HQE) aura recours à une pompe à chaleur (PAC) et à des panneaux solaires.

Au plan institutionnel, dans le cadre d'un partenariat intercommunautaire, interdépartemental et interrégional il est également unique en France. Il regroupe en effet 2 Conseils généraux (Oise et Eure) qui se sont engagés sur 20 % de financement, deux Conseils régionaux (Picardie et Haute-Normandie) sur 10 % et deux Communautés de communes (Gisors-Epte-Lévrière et Vexin-Thelle) qui se sont réunies au sein d'un



Syndicat Mixte (dont le Président est Gérard Lemaître) pour partager les 40 % restant de l'investissement et financer l'intégralité de l'exploitation du centre. Le Ministère Chargé des Sports a attribué une aide de 400 000 € au centre pour sa construction dans le cadre du CNDS.

L'exploitation d'un tel équipement est une question essentielle et les élus ont décidé de faire le choix d'une gestion déléguée permettant de confier à une société spécialisée, après appel d'offres, la gestion du centre pour plusieurs années. Le délégataire devra respecter les contraintes de service public (horaires, tarifs accessibles à tous).

Cet équipement sportif est très attendu et l'étude d'exploitation table sur près de 150 000 entrées par an.

# P

Progressivement la Communauté de communes s'affirme comme fédératrice de projets novateurs pour notre population. La lecture de ce nouveau numéro de Trait d'union vous en apporte la démonstration.

La piscine tant attendue, devenue centre nautique, entre en phase de réalisation et chacun peut suivre l'avancement des travaux à la sortie de Trie-Château. Après débat et prise en compte des avis au sein de la Communauté, ce sont trois centres de loisirs qui vont ouvrir cet été. Conformément au résultat de la consultation des habitants de nos villages, dès

*édito*

## DES SERVICES POUR TOUS

septembre un service de portage des repas à domicile va être mis en place. Le relais assistance maternelles connaît un franc succès. Les réunions d'information sur le SPANC rassemblent de nombreux participants.

Déjà le transport scolaire s'organise pour la rentrée prochaine. Les travaux d'entretien et d'aménagement de la voirie vont bon train.

Toutes ces multiples activités répondent aux attentes de notre population. Chacun et chacune s'y retrouve, personnes âgées, parents, enfants, jeunes, sportifs et amateurs de loisirs qui pourront aussi parcourir bientôt la voie verte.

À chaque pas, préalablement au lancement de chaque nouvelle activité, nous privilégions la concertation, recherchons le consensus pour apporter le meilleur service à tous et toutes.

Cela s'accompagne d'une grande rigueur de gestion qui se traduit cette année encore par un maintien des taux d'imposition, sans augmentation de charge pour le contribuable, le taux de la taxe professionnelle étant même à la baisse de 3 points sur la zone d'activité intercommunale du Mont-de-Magny pour favoriser l'emploi et la venue d'entreprises.

**Marcel Larmanou**

Maire de Gisors  
Conseiller général de l'Eure  
Président de la Communauté  
de communes  
Gisors-Epte-Lévière

# Budget primitif 2007

**Le Budget primitif de la Communauté de communes a été voté le 23 janvier 2007, soit très tôt dans l'année, afin de correspondre au mieux à l'année civile.**

Ce Budget est marqué par les éléments forts suivants :

> **Un Budget équilibré** en dépenses et en recettes à 9 738 384, 22 € (6 784 184,98 € en Fonctionnement ; 2 954 199,24 € en Investissement).

> **Un maintien des taux d'imposition** communautaires pour la 4<sup>e</sup> année consécutive malgré le nombre croissant de compétences et d'actions nouvelles développées par la Communauté de communes :

- > **Taxe habitation** : 3,04 %
- > **Taxe foncière bâtie** : 5,48 %
- > **Taxe foncière non bâtie** : 6,06 %
- > **Taxe professionnelle** : 2,40 %

> Un effort significatif fait en direction des entreprises de la ZAC intercommunale du Mont de Magny, puisque le Taux de Taxe professionnelle de Zone a été diminué de près de 3 points à 15.53 % (contre 18.74 %) ;

> Un encours de dette par rapport aux dépenses de fonctionnement très faible 12 % ;

> Un taux de dépenses de personnel sur les dépenses de fonctionnement très faible 11 %.

En matière d'actions concrètes pour 2007, les grands champs d'intervention décidés par les élus communautaires sont les suivants :

> **Voirie :**

- Poursuite des travaux d'investissement de modernisation sur les voies communautaires (400 000 € TTC) ;
- Poursuite des travaux de revêtements superficiels pour 150 000 € ;
- Traitements phytosanitaires pour 50 000 €.

> **Services à la personne :**

- Mise en place et soutien financier aux 4 CLSH d'intérêt communautaire (Vesly, Mainneville, Bézu S' Eloi, Bazincourt sur Epte) pour 96 000 € de dépenses et 27 500 € de recettes ;
- Création et gestion d'un Relais d'Assistants Maternelles itinérant pour 63 000 € de dépenses et 25 500 € de recettes ;
- Mise en place d'un service de portage de repas à domicile pour 70 500 € de dépenses et 39 000 € de recettes.

> **Environnement :**

- Démarrage des prestations du SPANC dans le cadre du budget M49, ces premiers contô-

les matérialisent très clairement la volonté de notre Communauté de communes de s'inscrire dans le développement durable et notamment la protection de la qualité de notre ressource en eau ;

- Poursuite du zonage d'assainissement à l'échelle du territoire ;

- Poursuite de la perception de la Teom et du reversement au Sygom avec une baisse des taux Teom en 2007.

> **Sports et Loisirs :**

- Participation active aux 2 syndicats mixtes créés pour le Centre Nautique du Vexin et la Voie Verte de la Vallée de l'Epte et début des travaux de ces 2 chantiers ;

- Poursuite de l'étude confiée à SPRINT pour le 3<sup>e</sup> gymnase à proximité du collège Pablo Picasso ;

- Poursuite de l'aide financière apportée à la Ville de Gisors pour 40 000 € pour l'utilisation pendant le temps scolaire des gymnases.

> **Développement économique :**

- Inscription des crédits budgétaires pour la réalisation du « tourne à droite » dès septembre 2007 de la RD15 bis à la ZAC du Mont de Magny et pour la sécurisation du carrefour de Delincourt pour près de 85 000 € ;

- Poursuite de la commercialisation de la ZAC du Mont de Magny avec des aides pour la l'implantation d'entreprises pour 23 000 €.

> **Transports scolaires :**

- Poursuite de la gratuité pour les 1 500 élèves transportés sur le territoire et poursuite de l'effort d'amélioration de notre service transport scolaire, sachant que le Budget annuel consacré aux transports scolaires est de plus de 1 000 000 € avec une aide du Conseil Général de l'Eure.

> **Gens du Voyage :**

- Gestion de l'aire d'accueil Route de Bazincourt avec des dépenses annuelles de l'ordre de 65 000 € et des recettes de 47 000 € ;

- Poursuite de la procédure de contentieux concernant l'Aire d'accueil route de Boury en Vexin et d'une provision financière pour la réalisation de ce second terrain.

> **Aménagement de l'espace :** Participation active au Syndicat mixte du Pays du Vexin Normand pour 52 000 €.



## Transports scolaires

# Modalités d'inscriptions 2007/2008

**Pour la rentrée scolaire de septembre, les demandes d'inscriptions au titre des transports scolaires, qui sont gratuits s'effectueront du 14 mai 2007 au 30 juin 2007, date limite au-delà de laquelle aucune inscription ne sera acceptée.**

Les démarches d'inscription sont différentes selon le lieu de résidence :

- **Pour les habitants des 15 communes rurales de la Communauté de communes dont les élèves sont scolarisés (élémentaire, maternelle, Collège, Lycée/LEP) sur le territoire de la Communauté**

Les parents font les démarches auprès de leur mairie pour y retirer le formulaire D.I.T.S ainsi que les différents documents joints. Les dossiers sont à redéposer à la mairie de la commune d'habitation, une photo d'identité est à joindre impérativement pour les enfants dès le CM2

- **Pour les habitants de Gisors dont les élèves sont scolarisés aux Collèges à Gisors**

Les demandes sont à retirer auprès des Collèges directement et à redéposer soit à l'Établissement scolaire, soit au Pôle Transport scolaire de la Communauté de communes. Ne pas oublier de joindre une photo d'identité

- **Pour les habitants de Gisors dont les élèves sont scolarisés en élémentaire/maternelle/Lycée/LEP à Gisors**

Les demandes sont à faire directement auprès du Pôle Transport scolaire (22 Route de Dieppe à Gisors (tél : 02 32 27 06 38)

- **Pour les habitants de la Communauté de communes dont les élèves sont scolarisés hors territoire de la Communauté de Communes (Beauvais, Evreux...)**

Prendre contact avec le Pôle transports scolaires de la Communauté de communes ou directement auprès du Conseil général de l'Eure 02 32 31 51 27

(site [http : //transport.cg27.fr](http://transport.cg27.fr) )

- **Pour les habitants des communes de Bézu la Forêt, Lilly, Château sur Epte, Bosquentin dont le transport scolaire est assuré par la Communauté de communes**

Prendre contact avec la mairie concernée du lieu de résidence ou avec le Pôle transports scolaires de la Communauté de communes au 02 32 27 06 38 ou par mail : [transport.scolaire.cdc.gisors@wanadoo.fr](mailto:transport.scolaire.cdc.gisors@wanadoo.fr)

Tout dossier hors délai ou incomplet ne sera pas traité. En cas de nouvelle inscription, il est nécessaire de joindre un justificatif de domicile.

## Centres de loisirs : inscriptions d'été

Les centres de loisirs d'intérêt communautaire (Vesly, Bazincourt sur Epte, Bézu-Saint-Eloi) seront ouverts pendant les vacances d'été 2007 de 7h à 19h.

**Pour le CLSH intercommunal de Vesly,** ouverture du 9 juillet au 10 août inclus pour les enfants de 5 à 14 ans ; inscriptions auprès de l'Association les Farfadets aux dates suivantes : les samedis 26 mai et 2 juin de 9h à 12h, cantine de Maineville et cantine de Vesly

Le jeudi 31 mai de 17h à 19h, cantine de Vesly  
Les mardis 5 et 12 juin de 9h à 12h, cantine de Vesly

Le samedi 9 juin de 9h à 12h, cantine de Vesly.

**Pour le CLSH intercommunal de Bazincourt-Sur-Epte**

l'ouverture du 4 juillet au 27 juillet inclus pour les enfants de 3 à 12 ans ; Inscriptions à la Mairie de Bazincourt sur Epte » ( 02 32 55 21 10 ; les mardi (16h30-18h30) ; vendredi (16h30-18h30) et samedi (9h30-11h30) ou auprès de Christophe Colin : 02 32 27 99 96.

**Pour le CLSH intercommunal de Bézu-Saint-Eloi**

l'ouverture du 4 juillet à fin juillet 2007 (date non définie au moment de l'impression) pour les enfants de 3 à 12 ans ; inscriptions à la Mairie de Bézu-Saint-Eloi (02 32 55 17 46 ; tous les jours 10h-12h et 15h-18h et samedi : 10h-12h).

De nombreuses activités seront proposées sur chacun des 3 centres de loisirs intercommunaux, les programmes détaillés seront remis par les centres au moment des inscriptions.

Lors des inscriptions, les familles devront obligatoirement se munir :

- du carnet de santé de l'enfant ;
- d'une copie de la police d'assurance ;
- du numéro d'allocation CAF (le cas échéant) ;
- d'un justificatif de domicile.

Inscrivez-vous vite, le nombre de places est limité par Centre. Les habitants de la Communauté de communes sont prioritaires.

Il est utile de rappeler à chacun que :

- Chaque famille peut s'inscrire dans le CLSH de son choix avec le même tarif (8 € tarif de base journalier), les mêmes amplitudes horaires d'ouverture et de nombreuses activités dans chacun des centres. La Communauté de communes finance intégralement ses 3 centres de loisirs avec l'aide de la CAF dans le cadre d'un Contrat Enfance-Jeunesse signé en décembre 2006 ;

- Depuis cette année, les grands-parents habitant l'une des communes membres de la Communauté bénéficient des prix identiques pour leurs petits-enfants ;

Le coût 2007 des centres de loisirs est de 100 000 €



## Les nouvelles technologies

# Pour réduire les coûts

Les élus et l'administration de la Communauté de communes ont le souci de réduire les coûts inutiles. Dans ce cadre, plusieurs démarches innovantes ont été engagées afin d'améliorer ou fluidifier certaines tâches ou activités, en utilisant à plein les nouveaux outils technologiques et les processus de dématérialisation. Petit tour d'horizon !

### > la dématérialisation de la transmission de ses actes administratifs.

Depuis le 3 avril 2007, après le vote d'une délibération par le conseil communautaire, les services ne se déplacent plus à la Sous-préfecture des Andelys pour recevoir le cachet obligatoire de certification de la Sous-Préfecture, mais envoient à une plate-forme la délibération qui nous joint en retour un accusé-réception.

Moins de déplacement, plus d'énergie dégagée pour d'autres activités, une réduction de coûts, voilà pourquoi l'administration de la communauté de communes a souhaité être la première du Département de l'Eure à opter pour ce système.

### > l'acquisition d'un émetteur d'alerte pour les transports scolaires.

La Communauté assure pour le compte du Département, la gestion quotidienne des transports scolaires de près de 1500 élèves par jour. Cette compétence nécessite de renseigner avec des temps de réaction les plus courts, les parents et partenaires d'éventuels désagréments rencontrés dans cette mission (intempéries, accidents...). Dans ce cadre, la Communauté de communes a acheté dernièrement un émetteur d'alerte, qui permet de prévenir, en cas de besoin, plus rapidement les familles des 1500 enfants transportés. Cet émetteur appelle automatiquement par le biais de 2 canaux les numéros de téléphone rentrés dans la base de données informatique des inscrits aux transports scolaires.

### > Dématérialisation des marchés publics.

En application du Code des Marchés Publics, la Communauté de communes doit respecter les procédu-

res "marchés" pour satisfaire ses besoins tant en matière de réalisation de travaux, que d'achats de fournitures et de prestations de services diverses. Afin de permettre aux candidats intéressés de répondre dans les meilleures conditions aux avis d'appels publics à la concurrence, la Communauté de communes a mis en place une plate-forme de dématérialisation de ses marchés publics qui permet aux entreprises de consulter voire répondre en version informatique aux différents marchés qu'elle lance (adresse de la plate-forme : [www.tous-appels-offres.fr](http://www.tous-appels-offres.fr)). Cette démarche permet de toucher un maximum d'entreprises de toute la France voire d'Europe et ainsi bénéficier d'offres compétitives en termes de prix et de qualité. A ce jour, les entreprises consultent la plate-forme mais restent encore très frileuses pour répondre via la plate-forme aux marchés préférant toujours l'envoi de leur dossier en version papier.

**Enfin, toujours dans un souci d'économie, de fluidité de l'information et de préservation de l'environnement (moins de papier et d'affranchissement), les convocations, relevés de conclusions ou notes de synthèse aux commissions thématiques de la Communauté de communes sont envoyés aux élus le souhaitant par courriel ou mail.**

Plusieurs autres réflexions sont d'ailleurs à l'étude par les services communautaires pour dématérialiser à terme les dossiers de séance envoyés aux 51 élus du conseil communautaire (envoi d'un cd rom en lieu et place du dossier avoisinant fréquemment les 80 pages par élu) ainsi qu'une dématérialisation du processus de comptabilité publique (transmission des mandats...).

## Association

### "ATA Services aux Personnes" facilite votre quotidien !

« ATA Services aux Personnes » assure le soutien au domicile de toute personne fragilisée, en lui garantissant une autonomie maximale et un accompagnement, dans le respect de son intimité.

**Son objectif :** préserver ou/et améliorer l'autonomie des bénéficiaires dans l'exercice de leurs activités physiques, intellectuelles et sociales, de la vie quotidienne.

**Son Autorisation de fonctionnement** lui permet d'intervenir dans le cadre de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) auprès des personnes de plus de 60 ans et dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

**Dotée d'un agrément qualité**, "ATA Services aux Personnes" intervient également auprès de personnes de tous âges pour un accompagnement personnalisé à domicile..

**Les prestations de services de "ATA Services aux Personnes" :**

> **Assistance** aux gestes essentiels de la vie (aide à la toilette, à l'habillement),

> **Entretien** de la maison et travaux ménagers,

> **Aide à la mobilité** des personnes pour favoriser leur maintien à domicile

> **Soutien** des activités intellectuelles, sensorielles et motrices,

> **Activités** de loisirs, de la vie sociale et assistance administrative à domicile,

> **Soins esthétiques** à domicile pour les personnes dépendantes,

> **Soins et promenades d'animaux** domestiques pour la personne dépendante,

> **Gardiennage et surveillance** temporaire, à domicile, de la résidence principale et secondaire,

> **Garde d'enfants et soutien scolaire**,

> **Assistance informatique.**

Une permanence sera effectuée par Mélanie CAILLY responsable de secteur le mardi après midi à partir du mois de Mai de 14h à 17h  
Dans les locaux de Dynamic Emploi Rue Mordret (Quartier de la gare) Gisors

**Siège social** Les Andelys ouvert du :  
Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Tél. : 02 32 21 18 45

# Le village de Sancourt

Son territoire, un des plus accidenté du canton, est sillonné par des vallées profondes ; sa forme se rapproche beaucoup de celle du quadrilatère ; limité de deux côtés par le canton d'Étrépnay, d'un troisième par Hébecourt, et enfin du dernier par Mainneville.

## L'origine du nom

On fait dériver ce nom de Sana Curia, d'autres le tirent de Saxo-num ou Saxonis Curia ; on sait que des colonies de Saxons, qu'on appelait aussi Senes, se sont établies dans la Neustrie bien avant l'invasion normande et ont donné leur nom à un certain nombre de localités. Dans la chartre de Philippe le Bel, Sancourt est dénommé Sanciauria.

## Un village protestant

C'était une des sept villes de Bleu ; restée pendant assez longtemps entre les mains des seigneurs de Mainneville, elle est passée dans la famille des comtes de Saint-Paër.

Au moment où fut révoqué l'édit de Nantes, Sancourt appartenait à un seigneur huguenot qui s'expatria en entraînant avec lui une partie des habitants, qui le suivirent dans l'exil. En 1691, elle se trouvait entre les mains du sieur de Ville, qui reçut un mandatement du roi lui ordonnant de remettre à l'Hôtel-Dieu de Gisors les titres, registres et papiers du consistoire de Sancourt, puis elle passa à la famille Levaillant de Valcourt, et, quand la révolution de 1793 éclata, elle appartenait au sieur d'Apremont, marquis de Bongard, qui fini sur l'échafaud.

La seigneurie de Sancourt dépendait de celle de Saint-Paër ; le château fut pillé après l'arrestation du marquis de Bongard et démolit depuis la Révolution, en 1807.

Autrefois, presque toute la population s'était laissé séduire par les doctrines de Calvin, qu'elle avait fini par embrasser ; les biens du consistoire protestant furent donnés à l'Hôtel-Dieu de Gisors par Louis XIV.

## L'église de Sancourt

L'église actuelle, bâtie en 1891, est une petite construction rectangulaire en moellons crêpis.

Si l'édifice offre peu d'intérêt de l'extérieur, son contenu par contre surprend agréablement.

Mobilier : Vierge à l'Enfant en pierre, du XIV<sup>e</sup> siècle ; Saint Nicolas et Saint Clair, en pierre d'époque Louis XIII ; le Baptême du Christ, toile de Jean Jouvenet fils, datée de 1726. Cloche de 1765 par Morel.

## La libération de Sancourt

Dans l'après-midi du 29 août 1044, le « Royal TANK REGIMENT » après avoir traversé Sancourt se heurte à deux chars Tigre dans la descente de Mainneville. Trois chars anglais sont détruits. Ordre est donné au lieutenant Stewart MONTGOMERY de contourner Mainneville investie par les éléments de la 49<sup>e</sup> Division allemande. Il part alors avec ses chars en prenant le chemin de Rouville. Ce sera en atteignant la première maison de Mainneville que son char sera détruit et qu'il sera très gravement blessé.

## Sancourt aujourd'hui

En 1806 la population était de 208 habitants, après les guerres de l'empire elle était tombée à 146. En 1999, le village comptait 108 habitants et 130 en 2005.

Le renouvellement de la population risque de provoquer une perte de mémoire à laquelle nous espérons avoir pu, partiellement remédier par les quelques lignes qui précèdent.

Ce village calme, qui se réveille, à la croisée des chemins veut maîtriser son développement, afin de préserver son bien vivre.

Son maire est Michel DUPUY, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière.

**Michel Levé**

Président du Syndicat d'Initiative de la région de Gisors

## La recette de grand-mère Eugénie

### Les œufs au cidre

#### Pour 4 personnes en plat principal :

Il faut servir ce plat original avec de belles tranches de pain pour saucer le jaune d'œuf qui s'écoule. Ce plat est parfait avec une salade verte. Attention, il faut bien pocher les œufs de manière à ce que le jaune ne cuise pas.

500 ml de cidre, 500 ml de bon bouillon de volaille ou d'eau, 1 oignon émincé, 1 carotte émincée, 1 gros bouquet garni, 75 gr de beurre doux, 200 gr de petits champignons coupés en 4, 85 gr de poitrine maigre en lanières, 35 gr de farine, 8 œufs, 2 cuillerées à soupe de vinaigre, 4 belles tranches de pain de campagne, 2 cuillerées à soupe de crème fraîche, sel et poivre blanc du moulin, 1 cuillerée à soupe de persil frais haché.

Mettre le cidre, le bouillon, l'oignon, la carotte et le bouquet garni dans une casserole et amener à ébullition. Baisser le feu et laisser mijoter 1/2 d'heure à 1 heure en écumant régulièrement pour faire réduire de moitié. Filtrer. Pendant ce temps, faire fondre la moitié du beurre dans une poêle. Ajouter les champignons, saler et poivrer et faire revenir 5 minutes en secouant bien. Egoutter. Faire dorer la poitrine. Egoutter sur du papier absorbant. Faire fondre le reste du beurre dans une casserole. Ajouter la farine et cuire 30 secondes en remuant bien et sans laisser prendre couleur. Ajouter le bouillon au cidre sans cesser de remuer. Saler et amener à ébullition. Ajouter les champignons et la poitrine. Baisser le feu et faire mijoter 20 minutes en écumant de temps en temps. Pendant ce temps, faire pocher les œufs dans une casserole d'eau bouillante additionnée de quelques gouttes de vinaigre. Compter 3 à 4 minutes pour que le jaune reste liquide. Egoutter. Pour servir, faire griller le pain. Au fouet, incorporer la crème fraîche dans la sauce et rectifier l'assaisonnement. Répartir les tranches de pain grillé sur les assiettes chaudes. Poser 2 œufs sur chaque toast et napper de sauce. Saupoudrer de persil haché et servir.

# MANIFESTATIONS CULTURELLES mai → août 2007

## BAZINCOURT SUR EPTE

Week end au Futuroscope

19 & 20 mai

Foire à tout - 27 mai

Fête des Mères - 3 juin

Sortie Ado (Aventure Land)

10 juin

Fête du village - 30 juin

Mini séjour 4/7 ans - 5 & 6 juillet

Mini séjour 6/12 ans - 9 au 13 juillet

Fête du 14 juillet - 14 juillet

Mini séjours Jeunes - 20 au 24 août

## BEZU SAINT ELOI

Repas dansant Saumonée  
du Marais - 12 mai

Fête locale - 9, 10 & 11 juin

Spectacle de danse COBE - 23 juin

Repas champêtre du  
Comité des fêtes - 13 juillet

## DANGU

Tournoi de foot Jeunes - 10 juin

Tournoi de foot Vétérans - 17 juin

Fête de la Saint Jean

24, 25 & 26 juin

Tournoi de boules - 12 août

## HEBECOURT

Fête du Village - 12 et 13 mai

Repas des anciens  
au restaurant - 10 juin

Fête Nationale - 14 juillet

## MAINNEVILLE

Foire à tout - 20 mai

## NEAUFLES ST MARTIN

Foire à tout - 13 mai

Spectacle annuel  
(Les temps dansent) - 9 juin

Fête de l'école - 16 juin

Fête du village - 1<sup>er</sup> juillet

Feu d'artifice - 14 juillet

Repas champêtre - 15 juillet

## GISORS

“ Yvain, le chevalier au lion “

par la compagnie SKALD

11 mai

Concert de la Société Musicale - 13 mai

Course de côte au Boisgéloup - 17 mai

Gisors la légendaire

« Le tempelier et le chimérique trésor »

19 mai

6<sup>e</sup> marché aux fleurs - 20 mai

« Lorenzaccio »

par le Théâtre du Castel - 22 mai

Salon des antiquaires - 26 au 28 mai

Gisors La Romantique

26 mai, 23 juin,  
7, 21 & 28 juillet  
4, 11 & 18 août

11<sup>e</sup> marché du monde - 27 mai

Compagnie Le Théâtre,  
autour de la Commedia dell'Arte

29 mai au 2 juin

Fête du Jeu - 2 juin

Fête de la peinture - 3 juin

Foire à tout au Boisgéloup - 3 juin

« Je m'appelle Frédéric Serguette »  
par les Désinents - 7 juin

« 1, 2, 3 sourires... » - 7 & 8 juin

Spectacle classe de théâtre  
du Conservatoire - 9 juin

Spectacle classe de danse  
contemporaine du conservatoire - 15 juin

Festival Musique en liberté - 16 juin

Braderie de la Croix Rouge - 22 juin

Spectacle classe de danse classique  
du conservatoire - 23 juin

« ça va s'arranger ... » - 23 juin

Foire à tout - 24 juin

Théâtre de rue - 24 juin

Spectacle de la classe de théâtre  
du conservatoire - 29 juin

Cinéma en plein air - 7 juillet

Fêtes de la Libération - 25 et 26 août

NB : Ces informations nous sont transmises par les communes. Si votre commune n'est pas renseignée, c'est que les éléments ne nous sont pas parvenus ou sont arrivés trop tardivement.

«Trait d'union», Lettre de la Communauté de Communes  
Gisors Epte Lévrière, 5 rue Jean Jaurès, 27140 Gisors BP 39

Tél. 02 32 27 89 50, Directeur de la publication : Stéphane Mimpontel,

Rédaction : S. Mimpontel, Conception et réalisation MB et A, tirage : 8 000 exemplaires.